MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 11 décembre 2025

Ancien poste Nouveau poste	nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)		**L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :**
A compter du 1er janvier 2026 Modification des emplois suivants:							
Ancien	*1*	*16755*	*Animateur(trice) ACM*	*Adjoints territoriaux d'animation*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	16755	Animateur(trice) ACM	Adjoints territoriaux d'animation Animateurs territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*12294*	*Animateur(trice) ACM*	*Adjoints territoriaux d'animation*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	12294	Animateur(trice) ACM	Adjoints territoriaux d'animation Animateurs territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*10644*	*Agent administratif*	*Adjoints administratifs territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	10644	Agent administratif	Adjoints administratifs territoriaux Rédacteurs territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*11603*	*Responsable Secteur Froid Cuisine Centrale*	*Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	11603	Responsable Secteur Froid Cuisine Centrale	Agents de maîtrise territoriaux Techniciens territoriaux	35	/35	

MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 11 décembre 2025

Ancien poste Nouveau poste	nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)		**L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :**
Ancien	*1*	*12801*	*Technicien(ne) informatique*	*Adjoints techniques territoriaux/Agents de maitrise territoriaux*	*35*	*/35*	*Si cat B Bac minimum et expérience d'au moins 3 ans - Rémunération en fonction de l'experience et de l'expertise du candidat*
Nouveau	1	12801	Technicien(ne) informatique	Agents de maitrise territoriaux Techniciens territoriaux	35	/35	Si cat B Bac minimum et expérience d'au moins 3 ans - Rémunération en fonction de l'experience et de l'expertise du candidat
Ancien	*1*	*16248*	*Agent des affaires générales*	*Adjoints administratifs territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	16248	Agent des affaires générales	Adjoints administratifs territoriaux Rédacteurs territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*10601*	*Agent des affaires générales*	*Adjoints administratifs territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	10601	Agent des affaires générales	Adjoints administratifs territoriaux Rédacteurs territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*10590*	*Mécanicien(ne)*	*Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	10590	Mécanicien(ne)	Techniciens territoriaux Agents de maîtrise territoriaux	35	/35	

MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 11 décembre 2025

Ancien poste Nouveau poste	nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)		**L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :**
Ancien	*1*	*11179*	*Jardinier*	*Adjoints techniques territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	11179	Jardinier	Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*10783*	*Jardinier*	*Adjoints techniques territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	10783	Jardinier	Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux	35	/35	
Ancien	*1*	*12015*	*Agent d'entretien*	*Adjoints techniques territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	12015	Agent d'entretien	Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux	35	/35	

MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 11 décembre 2025

Ancien poste Nouveau poste	nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)		**L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :**
Ancien	*1*	*10934*	*Agent Polyvalent*	*Adjoints techniques territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau	1	10934	Agent Polyvalent	Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux	35	/35	
Ancien		*19867*	*Agent d'exploitation et contrôle qualité*	*Agents de maîtrise territoriaux*	*35*	*/35*	
Nouveau		19867	Agent d'exploitation et contrôle qualité	Techniciens territoriaux	35	/35	
Ancien		*19868*	*Responsable sécurité et hygiène*	*Ingénieurs territoriaux* *Techniciens territoriaux* *Rédacteur territoriaux*	*35*	*/35*	*Si cat A Bac + 3 minimum / Si cat B Bac minimum - Expérience d'au moins 3 ans (cat A ou B) - Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat (cat A ou B)*
Nouveau		19868	Assistant de la DST	Attachés territoriaux Rédacteur territoriaux	35	/35	Si cat A Bac + 3 minimum / Si cat B Bac minimum - Expérience d'au moins 3 ans (cat A ou B) - Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat (cat A ou B)

MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 11 décembre 2025

nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)		**L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :**
A compter du 1er janvier 2026 Création de l'emploi suivant :						
1	-	Aide-reprographe	Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise territoriaux	35,00	/35	